

La gazette des délégués CFDT Carrefour

**80% des salariés
97% des sections CFDT
disent NON à la signature**



Mieux vivre au travail

▼ Ouverture

Sommaire et indices page 02

▼ Pétition Carrefour mars 2010

Négociations 26 février page 03

▼ Manifestation 23 mars 2010

Carrefour dans la manif page 07

▼ Débrayages mars 2010

Carrefour débraye ! page 10

▼ Négociation 25 mars 2010

Quelques photos ! page 11

▼ Consultation 26 mars 2010

Quelques photos ! page 12

▼ Rencontre DS 1er avril 2010

NON ! page 14

▼ Mieux vivre son travail !

Action pour un accord page 17

▼ Rémunérations Carrefour

Grille 2009 page 18

Grille 2010 page 19

Bilan 2007-2008-2009-2010 page 20

Salaire annuel 2007-08-09-10 page 21

Rémunérations aléatoires page 22

	SMIC	
1/01/10	8,86€	1 343,77€
1/07/09	8,82€	1 337,70€
1/07/08	8,71€	1 321,02€
29/04/08	8,63€	1 308,88€
29/06/07	8,44€	1 280,07€
1/07/06	8,27€	1 254,28€



SCIOPERO DEL GRUPPO CARREFOUR
VENERDI' 2 APRILE 2010

e
MANIFESTAZIONE NAZIONALE
con inizio alle ore 10

MILANO - Ipermercato Carrefour V.le Milano Fiori - Assago

ROMA - C. Commerciale Cinecittà 2 V.le P. Togliatti n. 2



ADERISCI ANCHE TU ALLO SCIOPERO E ALLA MANIFESTAZIONE NAZIONALE PER:

- RIPRISTINARE relazioni sindacali corrette e finalizzate alla ricerca di soluzioni che abbiano al centro la dignità del lavoro
- SOSTENERE il rinnovo del Contratto Integrativo Aziendale
- AVERE un piano industriale chiaro che dia certezze all'occupazione e allo sviluppo in Italia

Carrefour Italie

Tous les syndicats italiens Carrefour appellent à une manifestation nationale le 2 avril 2010.

Rappelons que Carrefour a dénoncé les accords d'entreprise en place depuis l'ouverture des magasins Italiens

PETITIONS CFDT CARREFOUR

Hérouville, Wasquehal, Carrefour Market



Sections CFDT dans l'action

Amiens
Angers Grand Maine
Angers St Serge
Beaucaire
Begles
Brive
Chalons En Champagne
Chamnord
Chartres
Chateau Thierry
Côte de Nacre Caen
Epernay
Gruchet Le
Valasse
Guéret
Guingamp
Hérouville St
Clair
Labège
Laon
Lorient
Lormont
Merignac
Mondeville
Mt Saint Ai-
gnan
Montereau
Nantes St Her-
blain
Nice Lingos-
tière
Nice TNL
Paimpol
Portet Sur Garonne
Quimper
Rennes Cesson
Saint Pol sur Mer
Sallanches
SAV Sud Ouest
St Briec
St Jean de Védas
St Malo
Thionville
Trans en Provence
Uzes
Vannes
Vitrolles
Wasquehal



Portet sur Garonne, Nice Lingostière, Rennes cesson

L'Action

Cfdt
Fédération des associations de consommateurs

Les 1000 sections commencent en action

Dix milliers de sympathisants de province à Paris pour le 1^{er} mai.

Pétition pour l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et du pouvoir d'achat

A Carrefour, les restructurations se succèdent à un rythme insoutenable pour les salariés. Elles engendrent de nombreuses suppressions de poste et dégradent les conditions de travail. Leurs conséquences sont nombreuses.

CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI

Depuis 2009, le nombre de CSD présents dans l'hébergement a diminué de 6539 salariés dans les hypermarchés. Même si ne s'agit pas de vous aujourd'hui, c'est autant de vos amis, de vos parents qui ne trouvent plus d'emplois chez Carrefour et s'enferment souvent le rang des chômeurs (notamment le nombre ne cesse d'augmenter en France).

CONSEQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette diminution des effectifs se répercute dans chaque magasin. L'entreprise diminue aussi les salaires de nombreux membres, d'augmenter leur productivité pour effectuer la même tâche. Quels effets sur la qualité de vie au travail, sur la santé ?

CONSEQUENCES SUR LE SERVICE AUX CLIENTS

Avec l'automatisation des magasins (caisses, caissons, étiquettes, etc.) et la baisse des effectifs, c'est la qualité du service qui diminue. En caisses automatisées vous faites le travail vous-mêmes, mettez plus de temps pour faire vos achats et payez le même prix ! Dans les rayons c'est le conseil et l'accueil qui disparaissent par désintérêt. Est-ce comme cela que vous voulez travailler ?

CONSEQUENCES SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Pour le biais de ces restructurations, l'hypermarché cherche à réduire ses coûts salariaux... à tout prix. Les salariés seront donc les seuls à payer les effets de ce crise et des erreurs de stratégie de l'entreprise. Cette tentative de participation aux bénéfices versée aux salariés est la plus basse de l'histoire de Carrefour, celle ne sera pas le cas pour les dividendes versés aux actionnaires (pourpreneurs à l'américaine) !

SANS SOCIAL PAS DE COMMERCIAL !

Soutenez l'action de vos élus en signant notre pétition.

L'Action pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions de travail

LES

Cfdt
Fédération des associations de consommateurs



PETITIONS CFDT CARREFOUR

Amiens, Angers St Serge et Gd maine



AMIENS
La CFDT s'inquiète pour les caissières

Courrier picard
Page 2
N° 20727
REGION D'AMIENS

Samedi 13 mars 2010 - 1,20 €

« Nuisibles » caisses automatiques

AMIENS • Le progrès doit-il détruire l'emploi ? La CFDT du commerce a sensibilisé hier le public sur cette question, notamment à Auchan, dont le directeur parle, lui, de mutation des métiers.

Où a fait la queue hier matin à Auchan. Mais sur la route, pas en caisse. Répondant à un appel national de la CFDT, une vingtaine de militants ont filé la circulation à l'entrée de la ville, avant de prendre la direction de Carrefour, à Amiens nord. Tracts en mains, ils entendaient sensibiliser sur l'essor des « AGN », ces caissiers globalement « nuisibles » pour le client comme pour les salariés.

« En caisse automatique, vous faites tout le boulot, mais les plus ne font rien », résume Pascal Leroux, délégué syndical chez Carrefour. Qui ajoutent : les consommateurs à l'extérieur des caisses sont aussi les « nuisibles », ces lecteurs de codes barre individuels. « Ils suppriment les emplois et ceux de vos enfants demain ».

Selon la CFDT, chez Auchan en France, « l'obsession des gains de productivité » aurait déjà provoqué la perte de 3 000 emplois, et autant chez Carrefour. Et il ne s'agit que d'un début. Carrefour envisage l'installation de « caisses autonomes » qui supprimeraient le maintien des espèces... et du travail pour les bénévoles, réorientés pour quelques heures dans les rayons. « Ça mène quand il reste de la place ».

« C'est le client qui décide »

Mais le futur est encore incertain. Selon le directeur d'Auchan à Amiens, « la RFID (radio frequency identification) arrivera un jour. Ces puces implantées dans chaque emballage entraîneront la suppression de 600 000 emplois, notamment dans la grande distribution. »

« J'en entends parler depuis 15 ans », résume Dominique Dupont, le directeur d'Auchan à Amiens, qui cependant ne se veut pas « être » d'opposition au progrès. D'autant que « c'est le client qui décide. Il faut lui donner le choix. Les salariés plébiscitent. Mais contrairement à ce qu'on voit des vidéos. Quoi qu'il advienne, il faut gagner en fluidité, parce que les gens ne veulent plus attendre ». Et en terme d'emplois ? Son enseigne reste stable à 450 salariés. « Il n'est pas question de diminuer le volant d'heures. Nous venons d'ailleurs d'en embaucher 10 en contrat de qualification ».

Sans vouloir aller trop vite quand même, « parce qu'à Rennes, un futur marché est passé en quasi tout automatique et ça s'est soldé par un échec », le directeur le sait. « La grande distribution change ». Et la fin de l'année, il ouvrira un « Auchan drive » où l'on viendra chercher ses courses commandées à distance, avec 25 emplois à la clé. Des emplois qui en remplaceront d'autres appelés à disparaître, un peu comme les pompistes en leur temps. Reste à savoir, quand. Tout dépendra des consommateurs.

LES REPÈRES

- 170 000 :** le nombre d'heures de caisse en grandes surfaces en France.
- Plus de 1 000 :** le total des salariés d'Auchan (450), Carrefour (360) et Géant (280) à Amiens.
- 20 euros environ :** le panier moyen payé aux caissiers automatiques.
- 10% des achats** sont déjà effectués via ces caisses dans les magasins qui les utilisent.
- L'année 2009** a vu une accélération du nombre de ces caisses, qui ont doublé, voire triplé. Carrefour, par exemple, prévoit d'atteindre 1 200 unités cette année.
- Toutes les enseignes** de la grande distribution, Système U, Auchan, Intermarché, etc. ainsi que des magasins non alimentaires comme Ikea ou Leroy Merlin, se sont mises aux caisses automatiques ces trois dernières années.
- Les « scanneurs »,** ces lecteurs optiques individuels, représentent déjà 6% du chiffre d'affaires d'Auchan (Dury), 4 mois seulement après leur installation (source : Auchan).

Des militants des trois hypers d'Amiens ont filé la circulation, hier matin devant Auchan, créant un gros bouchon.

GAB RIVALLAN

Monoprix Paris
Un coup main de la section CFDT d'Evry



Inquiétude autour de l'emploi chez Carrefour

Les salariés de Carrefour s'inquiètent de l'impact de la mise en place de caisses automatiques sur l'emploi. Ils ont organisé une manifestation devant le magasin de Carrefour à Amiens, le 13 mars 2010.

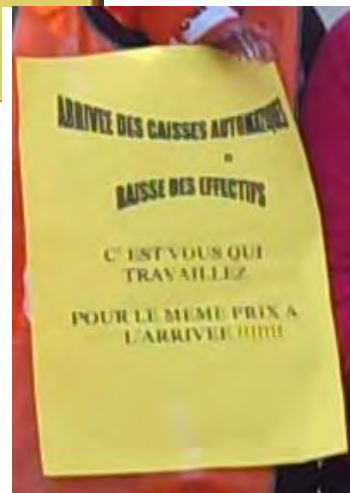
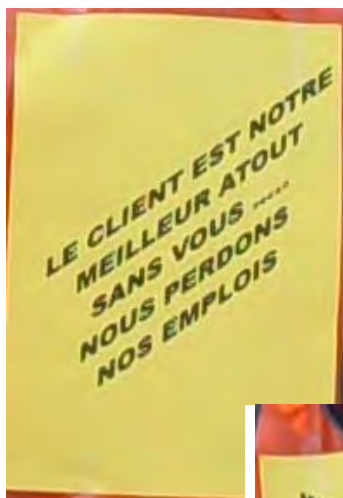
Les femmes du textile : « On est devenu des ânes ! »

Les femmes du textile s'inquiètent de l'impact de la mise en place de caisses automatiques sur l'emploi. Elles ont organisé une manifestation devant le magasin de Carrefour à Amiens, le 13 mars 2010.

AGN J'EN VEUX PAS

PETITIONS CFDT CARREFOUR

Marseille Le Merlan, Grand Littoral, Chateau Thierry



Pétition à l'entrée de l'hyper

Cinq salariés de l'enseigne Carrefour à Château-Thierry ont profité de la journée d'action syndicale, hier, pour faire signer une pétition à la clientèle à l'entrée du magasin. Dès 9 h 30 et

jusqu'à midi, les membres de la CFDT ont demandé aux clients de soutenir leur action en faveur de l'emploi qui, disent-ils, est menacé « au fil des restructurations ». « Ces dernières engendrent de nombreuses suppressions de poste et dégradent les conditions de travail. Pour exemple, sur Château-Thierry, nous avons perdu 10 % de salariés en un an. Ils n'ont pas été licenciés, mais les postes n'ont pas été remplacés. » Une salariée ajoute : « La diminution des effectifs s'en ressent dans chaque magasin. On demande aux salariés d'augmenter leur productivité pour effectuer le même travail. Quels effets sur la qualité du travail et la santé ? »

Sans oublier l'arrivée prochaine de cinq caisses automatiques dans le magasin castel, « qui risque d'avoir des incidences sur l'emploi des caissières ».

F.P.



Thierry les salariés syndiqués CFDT

MANIFESTATIONS 23 mars 2010

Bordeaux, Chamnord, Anglet, Amiens, Chateau Thierry, Orléans



MANIFESTATION 23 MARS 2010

Ile de France, Marseille, Ollioules, Portet, Reims, Trans...



MANIFESTATION 23 MARS 2010

Laon, Vannes, Perpignan, Quimper, Nice, Rennes



« Après 29 ans à Carrefour, je touche 1 100 € »

Patrick Mayeur, délégué CFDT à Carrefour Quimper. « Chez nous, à Carrefour, ils sont en train de restructurer et de reclasser les gens. Je travaillais au rayon photo, ils l'ont fait disparaître. Ils mettent des caisses automatiques, suppriment les emplois... Les conditions de travail s'en ressentent. Avant, le boulot, on le faisait à dix. Maintenant, il faut le faire à trois. Tout en ne gagnant rien. Moi, ça fait 29 ans que je suis à Carrefour, je touche 1 100 €. Où est la considération ? »



DEBRAYAGES CFDT CARREFOUR

Condé sur l'escaut et Saint Malo



CONDE S/L'ESCAUT

Carrefour

19 avenue de La Liberté
59163 Condé sur l'Escaut
Tél. : +33 (0)3 27 14 56 78
Fax : +33 (0)3 27 14 56 45

Condé-sur-Escaut, le 20 mars 2010.

Objet : réponse aux revendications de F.O et de la CFDT
Du samedi 20 mars 2010.

Je soussignée Brigitte GRINER, directrice du magasin de Carrefour CONDE SUR ESCAUT, m'engage, suite aux revendications faites ce jour par les membres de la CFDT et de FO, à :

- Acheter des caddies et paniers pour nos clients
- Remplacer par un groupe de 9 contrat de professionnalisation (5 caissières et 4 équipiers de ventes) les diverses absences (arrêts maladie, congés payés, etc...)
- Dès ce lundi 22 mars 2010 de prendre, en attendant de monter le groupe de contrat de professionnalisation, 6 caissières en contrat à durée déterminée sur une base horaire hebdomadaire de 30 heures et de prendre également 4 équipiers de vente sur le PGC sur une base horaire hebdomadaire de 35 heures.
- Ouverture du monde en Or et de la Station Service aux horaires prévus et remplacement en cas de besoin (arrêts maladie, cp)
- De maintenir le salaire des salariés grévistes pour les 3 premières heures de grève.

Saint-Malo

Saint-Malo en bref

Mouvement social à l'hypermarché Carrefour



Josette Denis et Claire Caffin, déléguées syndicales CFDT.

Une quarantaine d'employées, caissières pour la plupart, de la grande surface Carrefour ont débrayé, mardi matin, entre 10 h 30 et 12 h. Cette action s'inscrivait dans le cadre d'un mouvement national. Les salariés du groupe s'inquiètent des suppressions de postes et des reclassements internes, notamment dus à l'arrivée des systèmes de caisses automatiques.

Josette Denis, déléguée syndicale CFDT à l'hyper de Saint-Malo, dénonce cette automatisation : « nous sommes d'accord pour le progrès mais pas pour les suppressions de postes. Ici, l'installation de cinq caisses automatiques entraîne la disparition de quatre postes de caissières. La technologie ne doit pas supprimer des emplois, au contraire, elle devrait en créer. »



NEGOCIATIONS CARREFOUR

Négociation du 25 mars 2010

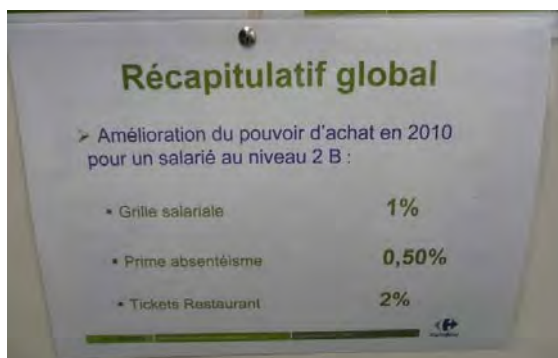


Délégation CFDT et
Représentants de la
direction Carrefour



NEGOCIATIONS CARREFOUR

Affichage et Consultation



L'employeur affiche vite, très vite !

La CFDT prend le temps d'analyser et de consulter



L'exemple de la section CFDT de VANNES

La section a installé une urne avec bulletin de vote .

A chacun de donner librement son avis.

170 salariés ont répondu aux deux questions posées

Etes vous pour ou contre la signature de l'accord que propose la direction Carrefour ? 125 CONTRE - 44 POUR - 1 NUL

Si vous êtes contre, participerez vous à une action à l'appel de la CFDT?

123 POUR - 47 CONTRE

La section CFDT a confirmé ce vote lors de la réunion des délégués syndicaux



NEGOCIATIONS CARREFOUR

Analyse des négociateurs CFDT 26 mars 2010



La délégation CFDT
étudie les propositions
de la direction



RENCONTRE DÉLÉGUÉS CFDT

Consultation des délégués CFDT 1er avril 2010



**80% des salariés
97% des sections CFDT
disent NON à la signature**

61 représentants des sections CFDT se sont déplacés le 1er avril

Ce n'était pas le jour des poissons d'avril mais l'analyse d'un sujet réel les accords NAO 2010.

La CFDT doit-elle ou non signer les accords 2010 ?

Avant de répondre à cette question, les délégués CFDT ont pris la peine, suivant les consignes nationales, de consulter les salariés de leurs établissement.

Trois jours pour consulter des milliers de salariés, des heures de délégations rares en cette fin de mois, une proposition complexe qui demande réflexion, la tâche n'était pas facile.

55 sections CFDT ont mené à bien cette mission et si les réponses furent moins nombreuses que les années précédentes le résultat est clair.

80% des 6164 salariés qui ont donnés leur avis ont répondu NON !

Une forte majorité qui touche autant les salariés des magasins concernés par la mise en place des tickets restaurant, que ceux qui n'auront qu'une augmentation minime faute d'avoir une revalorisation substantielle de leurs tickets restaurant.

Lors de cette rencontre il s'agissait de constater si l'avis des sections CFDT était en conformité avec celui exprimé par les salariés.

Serge Corfa entouré des délégués nationaux a décortiqué les propositions de la direction mettant en évidence les points positifs, les points insuffisants et ceux inacceptables par la CFDT.

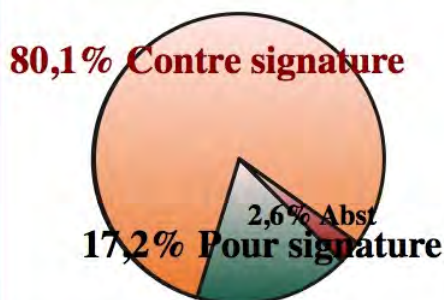


En proposant une prime liée à l'absentéisme la direction ne permet pas une négociation positive !

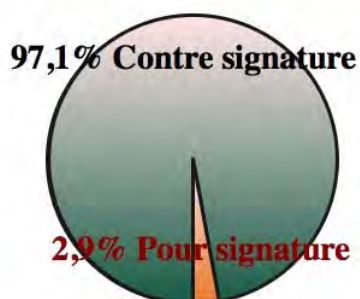
NAO 2010



NAO 2010
Consultation des salariés



NAO 2010
Consultation des sections



La proposition de la direction de mettre en place une prime liée à l'absentéisme, à cette année, viciée les débats. En effet comment juger sereinement le package que propose la direction quand une de ses propositions heurtent nos valeurs. Si certains peuvent s'accommoder à montrer du doigt leur collègue, la CFDT, elle, ne mange pas de ce pain là.

67 sections CFDT (97,1%) ont décidé de ne pas signer la proposition de la direction.

Les sections qui ont voté pour l'ont fait car elles obtiendraient les tickets restaurant, attente forte des salariés. Pourtant certaines sections concernées par ce point ont refusé de signer un accord dont un point vise, injustement, les salariés malades.

La CFDT ne signera donc pas les accords Carrefour, qu'en sera t-il des autres organisations syndicales ?

Si on peut penser que la CGT ne signera pas, il en est pas de même pour FO qui, à ce jour n'a pas exprimé son opinion et ne consulte pas les salariés. Rappelons que FO s'est prononcée à plusieurs reprises pour une prime liée à l'absentéisme. A chacun sa conception de ce qui est juste !

Pour la CFDT, dans le contexte actuel il faut obtenir un accord qui ne divise pas les salariés et leur donne confiance sur l'avenir de la société. Il faut entendre les problèmes de l'entreprise à condition qu'elle entende nos propres difficultés.

Action crescendo !!

Les sections CFDT ont cherché des solutions qui ne pénalisent pas les salariés (un arrêt de travail, coûte financièrement), qui ne mettent pas en péril le chiffre d'affaire du magasin ! Mais comme nous le savons tous l'entreprise ne comprend que les discours qui touchent son portefeuille, aussi nous frapperons de plus en plus fort.

Aux dirigeants de choisir, une paix social comme en 2009 ou des salariés en colère qui ne positiveront plus.

La CFDT transparente dans ces décisions. Salariés et délégués CFDT décident ensemble

6164 avis ont été recueillis auprès du personnel

**NAO
2010**

**Nous vous avons
consulté, nous
vous avons écouté,
nous ne signerons
pas !**

**Maintenant si vous voulez ga-
gner plus que ce que vous pro-
pose la direction, il va falloir agir
ou se taire.**



Pour ou contre la signature de l'accord NAO 2010

Avis des salariés et Vote sections		
Section syndicale	Contre	Signature
Amiens	93,1%	Contre
Angers Grand Maine	93,8%	Contre
Angers St Serge	96,6%	Contre
Anglet	100,0%	Contre
Beaucaire	80,2%	Contre
Begles	92,9%	Contre
Belle Epine	pas de consul	Contre
Brest	99,5%	Contre
Chalons En Champagne	95,2%	Contre
Chamnord	pas de consul	Contre
Chartres	73,5%	Contre
Chateau Thierry	87,0%	Contre
Chateauroux	100,0%	Contre
Cherbourg	99,1%	Contre
Collégien	72,0%	Contre
Condé sur l'Escault	pas de consul	Contre
Coquelles	100,0%	Contre
Côte de Nacre Caen	97,6%	Contre
Créteil Soleil	pas de consul	Contre
Etampes	pas de consul	Contre
Evry 2	pas de consul	Contre
Evry Siège	pas de consul	Contre
Guéret	%	Contre
Guingamp	82,6%	Contre
Hérouville St Clair	100,0%	Contre
Ivry S/ Seine	82,1%	Contre
L'Hay les Roses	97,8%	Contre
Labège	95,4%	Contre
Laon	56,7%	Contre
Lattes	pas de consul	Contre
Lorient	100,0%	Contre
Lormont	22,2%	Pour
Lyon La Part-Dieu	95,8%	Contre
Marseille Grand Littoral	86,5%	Contre

Marseille Le Merlan	76,7%	Contre
Merignac	96,6%	Contre
Mondeville	86,7%	Contre
Mont Saint Aignan	48,7%	Contre
Montereau	0,0%	Contre
Montesson	100,0%	Contre
Montigny Les Corneilles	15,0%	Contre
Nantes St Herblain	pas de consul	Contre
Nice Lingostière	97,4%	Contre
Nice TNL	88,8%	Contre
Ollioules	72,3%	Contre
Orléans Place d'Arc	100,0%	Contre
Ormesson sur Marne	98,4%	Contre
Paimpol	88,8%	Contre
Perpignan	0,5%	Contre
Portet Sur Garonne	95,5%	Contre
Quimper	pas de consul	Contre
Rennes Cesson	94,3%	Contre
Saint Egreve	100,0%	Contre
Saint Pol sur Mer	100,0%	Contre
Sallanches	91,3%	Contre
SAV Sud Ouest	100,0%	Contre
St Brice	50,3%	Contre
St Brieuc	98,9%	Contre
St Jean de Védas	70,0%	Contre
Thionville	50,0%	Contre
Trans en Provence	99,0%	Contre
Uzes	25,3%	Pour
Valenciennes	pas de consul	Contre
Vannes	73,5%	Contre
Vénissieux	pas de consul	Contre
Villabé	100,0%	Contre
Villiers en Bière	pas de consul	Contre
Vitrolles	92,3%	Contre
Wasquehal	95,1%	Contre
	80,0%	

**80% des sala-
riés disent
NON
à la signature de
l'accord 2010**

**69 sections
(60%)
sur 115 sections
CFDT Carre-
four concernées
par l'accord
donnent un avis.**

**67 contre
(97,10%)
2 pour
(2,90%)**

NAO 2010

La CFDT fait des propositions concrètes pour relancer les négociation

" On n'a rien sans rien " .

La CFDT ne peut se contenter de dire NON.

Pour obtenir un compromis entre nos demandes et les propositions de la direction il faut rechercher des voies d'accords.

Pour faire pression sur la direction il faut que les salariés se mobilisent et fassent entendre leurs voix pour leur emploi, leurs conditions de travail, leur pouvoir d'achat.

La CFDT vous propose de:

- demander de réouverture des négociations avec en préambule l'abandon de toute prime liée à l'absentéisme.

- rechercher des convergences avec les organisations syndicales représentatives afin de parler d'une seule voix face à la direction et d'agir de concert.

- Alerter les clients et les médias sur la situation sociale et l'emploi des salariés Carrefour.

- Inviter les salariés à montrer leur colère en faisant du mois d'avril un mois "Négatif". En fonction de la situation sociale de leur magasin, lancer dès aujourd'hui des arrêts de travail locaux ou des actions "pacifiques" comme venir travailler habillé tout en noir.

- En cas de refus de réouverture des négociations la CFDT appelle ses sections à un arrêt de travail le 17 avril 2010.

- Si ces actions ne suffisent pas, en fonction des réponses et de la mobilisation, à agir de nouveau le 30 avril, jour important pour le chiffre d'affaire .

- d'être présent le 4 mai à l'assemblée générale des actionnaires Carrefour.

- rechercher des convergences au niveau de l'Europe pour un mouvement social d'une ampleur sans précédent.

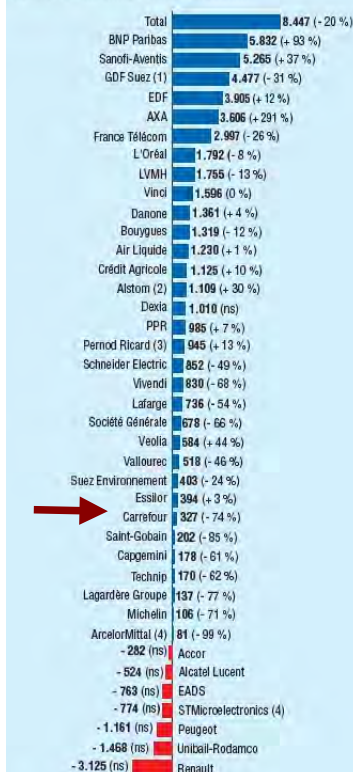
Les résultats des sociétés du CAC 40 en 2009



**Carrefour 26ème
meilleurs résultats
du CAC 40 !**

+ de 700 millions de dividendes pour l'actionnaire

Résultat net (part du groupe), en millions d'euros, normes IFRS (variation en %)
Variations pro forma lorsque celles-ci sont données



(1) Données 2008 proforma non auditées

(2) Exercice décalé (clos au 31 mars)

(3) Exercice décalé (clos au 30 juin)

(4) Converti au taux de change au 31/12/2008 et 31/12/2009

REMUNERATIONS CARREFOUR

Carrefour France (grille finalisée) 2009 (Rappel)

Pour les niveaux A

+ 2%

1,5 % au 1er mars,
0,5% au 1er juillet

Pour les niveaux B

+ 2,5%

1,5 % au 1er mars,
1% au 1er juillet

L'augmentation de sa-
laire annuelle pour
une caissière niveau

II B sera de

+ 2,91%

Cette différence s'ex-
plique par l'étalement
de l'augmentation
tout au long de l'an-
née.

Le pouvoir d'achat !

L'inflation prévisible
est de + 1%.

L'intéressement 2009
sera versé en août
2009 et février 2010

La participation 2008
payée en 2009 est de
5,70% du salaire brut
(0,77 mois)

Le smic est au 1er
juillet 2008 est à 8,71
euros de l'heure
(1321,02 euros men-
suel)

*Le gain pour les salariés
dont les salaires sont au*

Gain annuel brut

(salaire de la grille, sans indemnité compensatrice)

Mois	2008	2009	Différence
Janvier	1 305,87€	1 390,28€	84,41€
Février	1 305,87€	1 390,28€	84,41€
Mars ←	1 350,47€	1 410,99€	60,52€
Avril	1 350,47€	1 410,99€	60,52€
Mai	1 374,36€	1 410,99€	36,63€
Juin	1 374,36€	1 410,99€	36,63€
Juillet ←	1 374,36€	1 425,32€	50,96€
Août	1 374,36€	1 425,32€	50,96€
Septembre	1 374,36€	1 425,32€	50,96€
Octobre	1 390,28€	1 425,32€	35,04€
Novembre	1 390,28€	1 425,32€	35,04€
Décembre	1 390,28€	1 425,32€	35,04€
13e mois	1 390,28€	1 425,32€	35,04€
Prime vacances	687,18€	705,50€	18,32€
TOTAL	18 432,78€	19 107,26€	674,48€

Niveau I B

+

674,48€
brut

+ 3,66%

Mois	2008	2009	Différence
Janvier	1 355,25€	1 398,24€	42,99€
Février	1 355,25€	1 398,24€	42,99€
Mars ←	1 382,33€	1 418,95€	36,62€
Avril	1 382,33€	1 418,95€	36,62€
Mai	1 382,33€	1 418,95€	36,62€
Juin	1 382,33€	1 418,95€	36,62€
Juillet ←	1 382,33€	1 433,28€	50,95€
Août	1 382,33€	1 433,28€	50,95€
Septembre	1 382,33€	1 433,28€	50,95€
Octobre	1 398,24€	1 433,28€	35,04€
Novembre	1 398,24€	1 433,28€	35,04€
Décembre	1 398,24€	1 433,28€	35,04€
13e mois	1 398,24€	1 433,28€	35,04€
Prime vacances	691,17€	709,48€	18,31€
TOTAL	18 670,94€	19 214,72€	543,78€

Niveau II B

+

543,78€
brut

+ 2,91%

Mois	2008	2009	Différence
Janvier	1 447,61€	1 493,79€	46,18€
Février	1 447,61€	1 493,79€	46,18€
Mars ←	1 476,28€	1 516,10€	39,82€
Avril	1 476,28€	1 516,10€	39,82€
Mai	1 476,28€	1 516,10€	39,82€
Juin	1 476,28€	1 516,10€	39,82€
Juillet ←	1 476,28€	1 532,02€	55,74€
Août	1 476,28€	1 532,02€	55,74€
Septembre	1 476,28€	1 532,02€	55,74€
Octobre	1 493,79€	1 532,02€	38,23€
Novembre	1 493,79€	1 532,02€	38,23€
Décembre	1 493,79€	1 532,02€	38,23€
13e mois	1 493,79€	1 532,02€	38,23€
Prime vacances	738,14€	758,05€	19,91€
TOTAL	19 942,48€	20 534,17€	591,69€

**Niveau
IIIB**

+

591,69€
brut

+ 2,96%

REMUNERATIONS CARREFOUR

Carrefour France (grille finalisée) 2010

Pour les niveaux IA
et suivants

+ 1%

1% au 1er mars,

L'augmentation de sa-
laire annuelle pour
une caissière niveau

II B sera de

+ 1,56%

Cette différence s'ex-
plique par l'étalement
de l'augmentation
tout au long de l'an-
née et l'effet report.

Le pouvoir d'achat !

L'inflation prévisible
est de + 1,5%.

L'intéressement 2010
sera versé en août
2010 et février 2011.
Vous avez touché
1,37% pour 2009

La participation 2009
payée en 2010 est de
5% du salaire brut
(0,67 mois)

Le smic est au 1er
juillet 2010 est à
8,86 euros de l'heure
(1343,77 euros men-
suel)

*Le gain pour les salariés
dont les salaires sont au
dessus de la grille
est plus important.*

Gain annuel brut

(salaire de la grille, sans indemnité compensatrice)

Mois	2009	2010	Différence
Janvier	1 390,28€	1 425,32€	35,04€
Février	1 390,28€	1 425,32€	35,04€
Mars ←	1 410,99€	1 439,66€	28,67€
Avril	1 410,99€	1 439,66€	28,67€
Mai	1 410,99€	1 439,66€	28,67€
Juin	1 410,99€	1 439,66€	28,67€
Juillet	1 425,32€	1 439,66€	14,34€
Août	1 425,32€	1 439,66€	14,34€
Septembre	1 425,32€	1 439,66€	14,34€
Octobre	1 425,32€	1 439,66€	14,34€
Novembre	1 425,32€	1 439,66€	14,34€
Décembre	1 425,32€	1 439,66€	14,34€
13e mois	1 425,32€	1 439,66€	14,34€
Prime vacances	705,50€	719,83€	14,34€
TOTAL	19 107,26€	19 406,73€	299,48€

Niveau I B

+

299,48€
brut

+ 1,57%

Mois	2009	2010	Différence
Janvier	1 398,24€	1 433,28€	35,04€
Février	1 398,24€	1 433,28€	35,04€
Mars ←	1 418,95€	1 447,61€	28,66€
Avril	1 418,95€	1 447,61€	28,66€
Mai	1 418,95€	1 447,61€	28,66€
Juin	1 418,95€	1 447,61€	28,66€
Juillet	1 433,28€	1 447,61€	14,33€
Août	1 433,28€	1 447,61€	14,33€
Septembre	1 433,28€	1 447,61€	14,33€
Octobre	1 433,28€	1 447,61€	14,33€
Novembre	1 433,28€	1 447,61€	14,33€
Décembre	1 433,28€	1 447,61€	14,33€
13e mois	1 433,28€	1 447,61€	14,33€
Prime vacances	709,48€	723,81€	14,33€
TOTAL	19 214,72€	19 514,08€	299,36€

Niveau II B

+

299,36€
brut

+ 1,56%

Mois	2009	2010	Différence
Janvier	1 493,79€	1 532,02€	38,23€
Février	1 493,79€	1 532,02€	38,23€
Mars ←	1 516,10€	1 547,94€	31,84€
Avril	1 516,10€	1 547,94€	31,84€
Mai	1 516,10€	1 547,94€	31,84€
Juin	1 516,10€	1 547,94€	31,84€
Juillet	1 532,02€	1 547,94€	15,92€
Août	1 532,02€	1 547,94€	15,92€
Septembre	1 532,02€	1 547,94€	15,92€
Octobre	1 532,02€	1 547,94€	15,92€
Novembre	1 532,02€	1 547,94€	15,92€
Décembre	1 532,02€	1 547,94€	15,92€
13e mois	1 532,02€	1 547,94€	15,92€
Prime vacances	758,05€	773,97€	15,92€
TOTAL	20 534,17€	20 865,35€	331,18€

**Niveau
IIIB**

+

331,18€
brut

+ 1,61%

REMUNERATIONS CARREFOUR

Bilan 2007-2008-2009-2010

2007 **non signé**

Niveau IA IB IIA

+ 3,2%

1% au 1er mars,
2,2% au 1er juillet

Niveau IIB et suivants

+ 2,2%

1% au 1er mars,
1,2% au 1er octobre

L'augmentation
moyenne de salaire an-
nuelle pour une caissiè-
re niveau II sera de

+ 2,17%

Cette différence s'explique
par l'étalement de l'augmenta-
tion tout au long de l'année.

Le pouvoir d'achat !

L'inflation prévisible
est de + 1,5%.

Réel 1,5%

L'intéressement 2ème semestre
2006 que vous touchez en 2007
représente 1,16% du salaire brut
(national + local) 20 magasins
ne toucheront un intéressement
magasin. Vous toucherez de plus
en août 2007 une partie de l'inté-
ressement 2007.

La participation 2006
payée en 2007 est de
5,14% du salaire brut
(0,7 mois)

Le smic est au 1er juillet
2006 est à 8,27 euros de
l'heure (1254,28 euros
mensuel)

*Le gain pour les salariés dont
les salaires sont au dessus de la
grille est plus important.*

2008 **signé**

Niveau IA et suivants

+ 3,2%

2 % au 1er mars,
1,2% au 1er octobre

Pour les niveaux IA/
B et IIA/B aligne-
ment des salaires sur
la grille FCD

L'augmentation
moyenne de salaire
annuelle pour une
caissière niveau II B
sera de

+ 3,05%

Cette différence s'explique
par l'étalement de l'aug-
mentation tout au long de
l'année.

Le pouvoir d'achat !

L'inflation prévisible
est de + 2,4%.

Réel 2,8%

L'intéressement 2008
ne sera versé qu'en
février 2009

La participation 2007
payée en 2008 est de
5,62% du salaire brut
(0,76 mois)

Le smic est au 1er
juillet 2007 est à
8,44 euros de l'heure
(1280,07 euros mensuel)

*Le gain pour les salariés dont
les salaires sont au dessus de
la grille est plus important.*

2009 **signé**

Pour les niveaux A

+ 2%

1,5 % au 1er mars,
0,5% au 1er juillet

Pour les niveaux B

+ 2,5%

1,5 % au 1er mars,
1% au 1er juillet

L'augmentation de sa-
laire annuelle pour
une caissière niveau
II B sera de

+ 2,91%

Cette différence s'explique
par l'étalement de l'aug-
mentation tout au long de
l'année.

Le pouvoir d'achat !

L'inflation prévisible
est de + 1%.

Réel 0,1%

L'intéressement 2009
sera versé en aout
2009 et février 2010

La participation 2008
payée en 2009 est de
5,70% du salaire brut
(0,77 mois)

Le smic est au 1er
juillet 2008 est à
8,71 euros de l'heure
(1321,02 euros mensuel)

*Le gain pour les salariés dont
les salaires sont au dessus de
la grille est plus important.*

2010

Niveau IA et suivants

+ 1%

1% au 1er mars,

**Proposition en cours
de signature.**

**La CFDT ne signe
pas**

L'augmentation de sa-
laire annuelle pour
une caissière niveau
II B sera de

+ 1,56%

Cette différence s'explique
par l'étalement de l'aug-
mentation tout au long de
l'année.

Le pouvoir d'achat !

L'inflation prévisible
est de + 1,5%.

Réel ???%

L'intéressement 2010
sera versé en aout
2010 et février 2011

La participation 2009
payée en 2010 est de
5% du salaire brut
(0,67 mois)

Le smic est au 1er
janvier 2010 est à
8,86 euros de l'heure
(1343,77 euros mensuel)

*Le gain pour les salariés dont
les salaires sont au dessus de
la grille est plus important.*

REMUNERATIONS CARREFOUR

Salaire annuel 2008-2009-2010

2008

Participation 2007
versé en 2008

5,62% du salaire brut

Intéressement 2007
versé en 2008

0,87% du salaire brut

Le salaire mensuel est
forfait pause compris
(5%)

Salaire mensuel brut niveau 2008	Continent 2001 et Carrefour Niveau I B	Smic		Carrefour Niveau IIB	Continent 2001 Niveau IIB	Branche Niveau IIB
Janvier	1 305,87€	1 280,07€		1 355,25€	1 328,18€	1 344,02€
Février	1 305,87€	1 280,07€		1 355,25€	1 328,18€	1 344,02€
mars	1 350,47€	1 280,07€		1 382,33€	1 366,40€	1 344,02€
Avril	1 350,47€	1 280,07€		1 382,33€	1 366,40€	1 365,00€
Mai	1 374,36€	1 308,88€		1 382,33€	1 374,36€	1 374,33€
Juin	1 374,36€	1 308,88€		1 382,33€	1 374,36€	1 374,33€
Juillet	1 374,36€	1 321,02€		1 382,33€	1 374,36€	1 374,33€
Août	1 374,36€	1 321,02€		1 382,33€	1 374,36€	1 374,33€
Septembre	1 374,36€	1 321,02€		1 382,33€	1 380,73€	1 374,33€
Octobre	1 390,28€	1 321,02€		1 398,24€	1 398,24€	1 374,33€
Novembre	1 390,28€	1 321,02€		1 398,24€	1 398,24€	1 374,33€
Décembre	1 390,28€	1 321,02€		1 398,24€	1 398,24€	1 374,33€
1/2 mois vacances	687,18€	0,00€		691,17€	687,18€	0,00€
13ème mois	1 390,28€	0,00€		1 398,24€	1 398,24€	1 374,33€
Total année	18 432,78€	15 664,16€		18 670,94€	18 547,47€	17 766,03€
Intéressement	160,37€	0,00€		162,44€	161,36€	0,00€
Participation	1 035,92€	0,00€		1 049,31€	1 042,37€	0,00€
Total année	19 629,07€	15 664,16€		19 882,68€	19 751,20€	17 766,03€

2009

Participation 2008
versé en 2009

5,70% du salaire brut

Intéressement 2008
versé en 2009

1,57% du salaire brut

Le salaire mensuel est
forfait pause compris
(5%)

Pour calculer les salaires les taux
de participation et l'intéressement
sont de l'année précédente puis-
qu'on ne les touche que l'année
après (taux 2008 pour l'année
2009)

Salaire mensuel forfait pause compris 2009	Continent 2001 et Carrefour Niveau I B	Smic		Carrefour Niveau IIB	Continent 2001 Niveau IIB	Branche Niveau IIB
Janvier	1 390,28€	1 321,02€		1 398,24€	1 398,24€	1 374,33€
Février	1 390,28€	1 321,02€		1 398,24€	1 398,24€	1 374,33€
mars	1 410,99€	1 321,02€		1 418,95€	1 418,95€	1 409,00€
Avril	1 410,99€	1 321,02€		1 418,95€	1 418,95€	1 409,00€
Mai	1 410,99€	1 321,02€		1 418,95€	1 418,95€	1 409,00€
Juin	1 410,99€	1 321,02€		1 418,95€	1 418,95€	1 409,00€
Juillet	1 425,32€	1 337,70€		1 433,28€	1 433,28€	1 409,00€
Août	1 425,32€	1 337,70€		1 433,28€	1 433,28€	1 409,00€
Septembre	1 425,32€	1 337,70€		1 433,28€	1 433,28€	1 409,00€
Octobre	1 425,32€	1 337,70€		1 433,28€	1 433,28€	1 409,00€
Novembre	1 425,32€	1 337,70€		1 433,28€	1 433,28€	1 409,00€
Décembre	1 425,32€	1 337,70€		1 433,28€	1 433,28€	1 409,00€
1/2 mois vacances	705,50€	0,00€		709,48€	709,48€	0,00€
13ème mois	1 425,32€	0,00€		1 433,28€	1 433,28€	1 409,00€
Total année	19 107,26€	15 952,32€		19 214,72€	19 214,72€	18 247,66€
Intéressement 2008	299,98€	0,00€		301,67€	301,67€	0,00€
Participation 2008	1 089,11€	0,00€		1 095,24€	1 095,24€	0,00€
Total année	20 496,35€	15 952,32€		20 611,62€	20 611,62€	18 247,66€

2010

Participation 2009
versé en 2010

5% du salaire brut

Intéressement 2009
versé en 2010

1,37% du salaire brut
(moyenne)

Le salaire mensuel est
forfait pause compris
(5%)

Pour calculer les salaires les taux
de participation et l'intéressement
sont de l'année précédente puis-
qu'on ne les touche que l'année
après (taux 2008 pour l'année
2009)

Salaire mensuel brut niveau 2010	Carrefour Niveau I B	Smic		Carrefour Niveau IIB		Branche Niveau IIB
Janvier	1 425,32€	1 343,77€		1 433,28€		1 409,00€
Février	1 425,32€	1 343,77€		1 433,28€		1 409,00€
mars	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€	Toutes les so- ciétés Carre- four hypers ont le même accord sauf Brives, Avranches, Fougères et SND	1 409,00€
Avril	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
Mai	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
Juin	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
Juillet	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
Août	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
Septembre	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
Octobre	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
Novembre	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
Décembre	1 439,66€	1 343,77€		1 447,61€		1 409,00€
1/2 mois vacances	719,83€	0,00€		723,81€		0,00€
13ème mois	1 439,66€	0,00€		1 447,61€		1 409,00€
Total année	19 406,73€	16 125,24€		19 514,08€		18 317,00€
Intéressement 2009	265,87€	0,00€		267,34€		0,00€
Participation 2009	970,34€	0,00€		975,70€		0,00€
Total année	20 642,94€	16 125,24€		20 757,13€		18 317,00€

REMUNERATIONS CARREFOUR

Revenus aléatoires chez Carrefour

**Participation 2006
versé en 2007**

**5,14% du salaire brut
911,55 euros**

**Intéressement 2006
versé en 2007**

**1,44% du salaire brut
255,38 euros**

**Participation 2007
versé en 2008**

**5,62% du salaire brut
1018,29 euros**

**Intéressement 2007
versé en 2008**

**0,87% du salaire brut
157,64 euros**

**Participation 2008
versé en 2009**

**5,7% du salaire brut
1064,24 euros**

**Intéressement 2008
versé en 2009**

**1,57% du salaire brut
293,13 euros**

**Participation 2009
versé en 2010**

**5% du salaire brut
960,74 euros**

**Intéressement 2009
versé en 2010**

**1,37% du salaire brut
263,24 euros**

Méthodologie: Exemple sur un salarié au niveau II (Caissière) rémunéré à la grille de salaire Carrefour
Il s'agit de moyenne. L'intéressement étant pour la part magasin différent dans chaque magasin. En 2006 et 2007 l'intéressement a été calculé par semestre 1er semestre payé en août, 2ème semestre payé en février de l'année suivante. En 2008 la part local est en somme fixe donc identique pour tous.

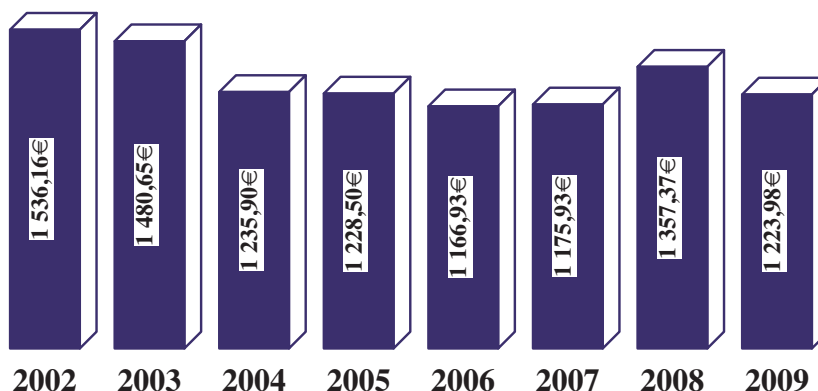
Revenus aléatoires Participation et intéressement Des montants trop faibles

Participation	Salaire brut	%	en % du salaire brut
Salaire brut 2002	16 517,81€	8,34%	1 377,58€
Salaire brut 2003	16 806,48€	7,92%	1 331,07€
Salaire brut 2004	17 070,41€	6,50%	1 109,58€
Salaire brut 2005	17 376,18€	5,95%	1 033,88€
Salaire brut 2006	17 734,46€	5,14%	911,55€
Salaire brut 2007	18 119,06€	5,62%	1 018,29€
Salaire brut 2008	18 670,94€	5,70%	1 064,24€
Salaire brut 2009	19 214,72€	5,00%	960,74€

Intéressement	Salaire brut	%	en % du salaire brut
Salaire brut 2002	16 517,81€	0,96%	158,57€
Salaire brut 2003	16 806,48€	0,89%	149,58€
Salaire brut 2004	17 070,41€	0,74%	126,32€
Salaire brut 2005	17 376,18€	1,12%	194,61€
Salaire brut 2006	17 734,46€	1,44%	255,38€
Salaire brut 2007	18 119,06€	0,87%	157,64€
Salaire brut 2008	18 670,94€	1,57%	293,13€
Salaire brut 2009	19 214,72€	1,37%	263,24€

Année	Participation	Intéressement	Total
2002	8,34% 1 377,58€	0,96% 158,57€	9,30% 1 536,16€
2003	7,92% 1 331,07€	0,89% 149,58€	8,81% 1 480,65€
2004	6,50% 1 109,58€	0,74% 126,32€	7,24% 1 235,90€
2005	5,95% 1 033,88€	1,12% 194,61€	7,07% 1 228,50€
2006	5,14% 911,55€	1,44% 255,38€	6,58% 1 166,93€
2007	5,62% 1 018,29€	0,87% 157,64€	6,49% 1 175,93€
2008	5,70% 1 064,24€	1,57% 293,13€	7,27% 1 357,37€
2009	5,00% 960,74€	1,37% 263,24€	6,37% 1 223,98€

Les revenus aléatoires représentent de 9 à 6% des salaires brut



GRILLE DE SALAIRE (en €uro)

Au 01 Mars 2010

Catégorie employé des Niveaux I à IV et AM Niveau V

Niveau	Taux horaire hors forfait pause (en €uro)	Taux horaire forfait pause inclus (en €uro)	Salaire mensuel temps complet forfait pause inclus (en €uro)	Durée de la période d'accueil
<i>I A</i>	8,99	9,44	1 431,69	0 à 6 mois
<i>I B</i>	9,04	9,49	1 439,66	Dès le 7ème mois
<i>II A</i>	8,99	9,44	1 431,69	0 à 6 mois
<i>II B</i>	9,09	9,54	1 447,61	Dès le 7ème mois
<i>III A</i>	9,01	9,46	1 434,88	0 à 12 mois
<i>III B</i>	9,72	10,21	1 547,94	Après 1 an
<i>IV A</i>	10,09	10,59	1 606,87	0 à 2 ans
<i>IV B</i>	10,78	11,32	1 716,75	Après 2 ans
<i>V</i>	11,41	11,98	1 817,08	

<i>III Vendeur de produits et services</i>	8,33	8,75	1 326,58	
--	------	------	----------	--

<i>II C</i>	9,30	9,77	1 481,06	En application des accords
<i>IV C</i>	10,99	11,54	1 750,19	du 24/02/2005

L'Hyper !

